

HONORAIRES 2022-2023 APPLICABLES AUX VENTES

LES HONORAIRES SONT À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.
LES HONORAIRES REPRÉSENTENT LES POURCENTAGES MAXIMA APPLICABLES À NOS PRESTATIONS.

PRIX DE VENTE DES BIENS	HONORAIRES
IMMEUBLES	6.00 % TTC DU PRIX
TERRAINS	7.00 % TTC DU PRIX
LOCAUX COMMERCIAUX	8.00 % TTC DU PRIX

HONORAIRES 2022-2023 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES

LES HONORAIRES SONT À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE: **20% TTC DU PRIX.**
LES HONORAIRES REPRÉSENTENT LES POURCENTAGES MAXIMA APPLICABLES À NOS PRESTATIONS.

HABILITATION ET GARANTIES FINANCIERES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 9771 2020 000 045 190 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Barthélemy conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garanties Financières de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, 400.000 Euros au titre de la gestion immobilière et de 35.000 Euros au titre des prestations touristiques, souscrites auprès de LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A – 8-10 rue Lamennais – 75008 Paris.



FRENCH INDIES REALTY

19 Rue du Roi Oscar II 97133 Gustavia, SAINT BARTHÉLEMY

+590 590 52 38 99 | stbarth@barnes-international.com | www.barnes-stbarth.com

SARL AU CAPITAL DE 20 000 € | SIREN 877 702 738 | RCS BASSE TERRE | CPI 9771 2020 000 045 190 | TVA INTRA FR39414057992